

Problème avec artisan

_					

Par kalou

Bonjour,

en juin 2023 j'ai accepté le devis d'un peintre qui a commencé les travaux en juin 2024 . Comme il a un comportement très peu professionnel en me renseignant je me suis rendu compte que son entreprise est fermée depuis le 31/12/2023. il travaille donc sans entreprise... Je suppose donc que son devis ne vaut plus rien et qu'il est hors la loi ? Je ne sais pas quoi faire...Je lui en ai parlé et il dit que tout va rentrer dans l'ordre, mais moi je souhaite qu'il arrête tout. Merci de votre aide.

Kalou